

Règlement du jeu « Grand Jeu CIC, avec CIC Mobile »

ARTICLE 1 - Organisation

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 euros dont le Siège Social est 2, avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes (44000), organise, pour le compte de son agence bancaire sise Centre Commercial des 3 Soleils - 56890 PLESCOP, un jeu intitulé « Grand Jeu CIC, avec CIC Mobile », qui se déroulera le 29 juin 2013.

Ce jeu est gratuit, sans obligation d'achat. Il désignera, par tirage au sort, 1 gagnant.

ARTICLE 2 - Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant sur le territoire du CIC Ouest, ayant complété entièrement et déposé son bulletin dans l'urne présente à cet effet dans l'agence de PLESCOP le 29 juin 2013 avant 18h00.

Les salariés et retraités des Banques CIC et Crédit Mutuel et de leurs filiales, ainsi que les membres de leur famille (conjoint, concubin, enfants, ascendants directs et collatéraux) ne peuvent pas participer au jeu.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 3 - Modalités de participation

Les participants au jeu complèteront sur place le bulletin qui leur sera distribué puis le remettront directement dans l'urne présente à cet effet dans l'agence de PLESCOP.

Le bulletin devra être entièrement renseigné (3 parties : quiz, questions téléphonie, coordonnées).

Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse ou téléphone, incomplets, illisibles ou raturés.

La participation au jeu ne peut se faire qu'au moyen de ce seul bulletin. Il ne sera accepté qu'un seul bulletin de participation (mêmes noms, prénoms et adresse). En cas de pluralité de participation au nom de la même personne, chaque bulletin sera réputé nul.

ARTICLE 4 – Description des dotations

Présentation du lot mis en jeu : un smartphone Samsung Galaxy S3 Cityzi (valeur prix public sans engagement : 449.99€). Ecran 4.8" - Photo 8Mpixels avec flash - Android 4.0 - DAS/SAR : 0,547 W/kg.

ARTICLE 5 – Tirage au sort

Le tirage au sort sera effectué par les organisateurs et devant témoins. Il aura lieu le 29 juin 2013 à 18h00 dans les locaux de l'agence de Plescop. Le tirage au sort sera effectué parmi tous les bulletins de participation valides, et indiquant les bonnes réponses au quiz, recueillis dans la journée.

ARTICLE 6 – Avis de gain

Les gagnants sont avertis individuellement par téléphone ou courrier ou e-mail dans un délai de 30 jours suivant le tirage au sort qui les aura désignés. Aucun appel ni courrier ne sera en revanche adressé aux participants qui n'auront pas gagné.

ARTICLE 7 – Attribution des lots

Le gagnant devra se présenter auprès de l'agence bancaire qui l'aura averti, muni de sa pièce d'identité, afin que lui soit remis son lot.

Lors de la remise du lot, le gagnant signera une attestation signifiant qu'il a bien reçu le prix qu'il avait gagné.

Tout lot non réclamé par le gagnant, dans les 45 jours suivants le tirage, ne sera pas attribué.

ARTICLE 8 – Consultation du règlement

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement du jeu déposé à la SCP Levesque, Callard et Bréhéret, huissiers de justice associés à Vertou (44130) 1 rue Auguste Saupin.

Le règlement des opérations est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante: CIC Ouest, Direction Développement Appui Commercial, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes. Le remboursement du timbre nécessaire à la demande du présent règlement sera remboursé au tarif en vigueur. Ces demandes doivent être effectuées au plus tard 15 jours après la date de clôture du jeu.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant les modalités du jeu, la détermination des gagnants et l'interprétation ou l'application du règlement.

ARTICLE 9 – Loi informatique et libertés

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les données personnelles collectées sur toutes les personnes citées sur le bulletin seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

Toutes les personnes citées sur le bulletin disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et d'opposition sur simple demande auprès de Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex.

Les gagnants autorisent l'utilisation éventuelle de leur nom et de leur photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle ou purement informative liée au présent jeu, en donnant leur accord écrit sur les dispositions du présent article, conformément à la législation en vigueur. Cette utilisation ne pourra pas ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

ARTICLE 10 - Divers

Toutes difficultés quant à l'application du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de 2 mois après le tirage au sort. La Société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent.

Elle ne saurait être responsable de tout fait qui pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

ARTICLE 11 – Loi applicable

Le présent règlement est régi par la loi française.



Parce que le monde bouge.

Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, BP 84001, 44040 Nantes cedex 1 - SA au capital de 83 780 000 € - SIREN 855 801 072 RCS Nantes – LBF 465. Banque régie par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier. Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en Opérations d'assurance : ORIAS 07 008 480 (www.orias.fr). Contrats d'assurance souscrits auprès de ACM VIE SA et ACM IARD et distribués sous la marque CIC Assurances.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DU JEU : Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 €, dont le siège social est situé 2 avenue Jean-Claude Donatelli, BP 84001, 44040 NANTES cedex 1, organise pour le compte de son agence de Plescop un jeu par tirage au sort le 20 juin 2013. Le jeu ouvert à toute personne physique majeure (à l'exclusion du personnel des banques du groupe CIC-CIC et des membres de leur famille en ligne directe) résidant au 1^{er} janvier 2013, ayant souscrit un contrat d'assurance d'assurance vie auprès de CIC ou d'une des sociétés du groupe CIC, a le droit de participer au jeu par tirage au sort. Les personnes ayant souscrit un contrat d'assurance vie auprès de CIC ou d'une des sociétés du groupe CIC, désignent 1 bulletin gagnant. La participation au jeu est limitée à un bulletin par personne. Les réponses figurant sur le bulletin d'inscription ont un caractère obligatoire. L'inscription incomplète, illisible ou manuscrite rend la participation au jeu caduque.

Le tirage au sort est un smartphone Samsung Galaxy S3 Cityzi (valeur prix public sans engagement : 440,00€). Ecran 4,3" - Photo 8Mpx avec flash - Android 4.0 - 16 Go de mémoire interne - 1,2 GHz de processeur - 1080p de résolution. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les données personnelles collectées seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et de la remise des lots ainsi qu'à des fins de prospections commerciales. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules finalités afférentes aux finalités sus-évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires en matière de prospection commerciale. Les données personnelles collectées seront conservées par CIC ou par une des sociétés du groupe CIC pendant 12 mois à compter de la date de clôture du tirage au sort. Les personnes qui ne souhaitent pas que leurs données personnelles soient utilisées à des fins de prospection commerciale peuvent s'opposer à l'utilisation de leurs données personnelles en envoyant un courrier à : CIC Ouest - 2 avenue Jean-Claude Donatelli - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1. La simple fin de participation entraîne l'inscription pleine et entière du règlement déposé à la SCP Levesque, Galland et Bréhéret, huissiers de justice associés, 1 rue Auguste Saupin - 44120 Vertou. Le règlement complet sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande écrite, au plus tard 15 jours après la date de clôture du tirage au sort. Banque CIC Ouest - Direction Développement Appui Commercial - 2 avenue Jean-Claude Donatelli - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1. La société organisatrice se réserve le droit, d'accorder, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si des circonstances extérieures à sa volonté l'exigent.



Parce que le monde bouge.

Banque CIC Ouest, 2 avenue Jean-Claude Donatelli, BP 84001, 44040 Nantes Cedex 1 - SA au capital de 83 780 000 € - SIREN 855 801 072 RCS Nantes - LDF 465, Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance : N° ORIAS 07 000 480 (www.orias.fr). Contrats d'assurance souscrits auprès de ACM VIE SA et de ACM IARD SA - Entreprises régies par le Code des Assurances. CIC mobile est un service de l'opérateur CI Télécom proposé par le CIC, SAS RCS 421 713 802, 12 rue Gallien, 75107 Paris cedex 02.

CIC Ouest - juin 2013 - Document et photos non contractuels - Ne pas jeter sur la voie publique

Grand jeu CIC avec CIC Mobile



CIC PLESCOP
Centre Commercial
des 3 Soleils
56890 PLESCOP

Le Quiz CIC

Cochez la réponse qui vous semble exacte. Une seule réponse possible.

Question 1

Quel est le taux du Livret Jeune CIC au 1^{er} juin 2013 ?

☐ 1 % net ☐ 2 % net ☐ 3 % net

Question 2

A partir de quel montant est-il possible de bénéficier d'un forfait Appels + SMS illimité au CIC ?

☐ 15.99 € ☐ 25.99 € ☐ 35.99 €

Question 3

Quel avantage propose la dernière pub télévisée du CIC ?

☐ Notre assurance «Animaux de compagnie»
☐ «Objectif 1^{er} emploi» : la banque gratuite pendant un an pour les jeunes en recherche d'un premier emploi
☐ Notre service Protection Vol CIC

Remplissez et déposez votre bulletin dans l'urne de l'agence CIC de Plescop

☐ Je souhaite participer au jeu.

Nom de votre opérateur actuel* : _____

Votre budget téléphonie* : _____ €/ mois

Date de fin d'engagement* : _____

Pour connaître rapidement votre date de fin d'engagement, composez le 3179 à partir de votre mobile (numéro gratuit).

☐ Je n'ai pas de téléphone mobile mais je souhaite participer au jeu.
☐ J'accepte d'être recontacté par une agence CIC pour avoir des informations téléphonie.

Extrait du règlement du jeu au verso

* champs obligatoires

Nom* :

Prénom* :

Numéro de téléphone* :

Adresse* :

E-mail :